

Appartements & maisons
HONORAIRES DE TRANSACTION TTC
À LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

(Au 01 juin 2023)



Des femmes et des hommes
pour votre bien

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Sur la tranche de 0 à 30 000 €	Forfaitaires : 3 000 €
Sur la tranche de 30 001 à 70 000 €	10%
Sur la tranche de 70 001 à 100 000 €	9%
Sur la tranche de 100 001 à 150 000 €	8%
Sur la tranche de 150 001 € à 200 000 €	7%
Sur la tranche de 200 001 € à 300 000 €	6.5%
Sur la tranche de 300 001 € à 400 000 €	6%
Sur la tranche de 400 001 € à 500 000 €	5.5%
Sur la tranche de 500 001 € et +	5 %

Ventes de terrains à bâtir
& immeubles en intégralité

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

À LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

(AU 01 juin 2023)



Des femmes et des hommes
pour votre bien

Prix de vente	Honoraire TTC en %
Sur la tranche(*) de prix : de 0 à 80 000 €	10 %
Sur la tranche(*) de prix : de 80 001 à 120 000 €	8%
Sur la tranche(*) de prix : Au-delà de 120 001 €	6%

(*) Les tranches sont cumulables entre elles

HONORAIRES D'ESTIMATION : 180 € TTC

HONORAIRES RÉDACTION D'ACTES : 400 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire

ORPI IMMO 33 TRANSACTION – 59, avenue Pasteur 33600 PESSAC SAS au capital de 161 650 Euros – Entreprise indépendante R.C.S. 509 181 186 (Bordeaux) Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la préfecture de la Gironde Sous le numéro 33318-3327 Affiliée à la Caisse de Garantie Financière GALIAN sous le numéro 45 453 F pour 140 000 Euros Autorisée à recevoir des Fonds N° TVA intracommunautaire : FR83509181186